

## Inspecteur de l'environnement chargé de la préservation de la biodiversité

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	<i>B</i>
<b>Fonction :</b>	<b>Inspecteur de l'environnement – chargé de la préservation de la biodiversité</b>
<b>Affectation :</b>	<i>Direction régionale xxx - Service départemental xx</i>
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous la responsabilité du chef de service départemental
<b>Résidence administrative :</b>	<i>XXX</i>

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### **Mission :**

Mettre en œuvre sur l'ensemble des activités du service (connaissance des milieux et de leurs évolutions, appui technique aux services de l'Etat, police de l'eau et de la nature, mobilisation des territoires et appui aux acteurs). Contribuer à la transmission pédagogique sur ces thématiques de la biodiversité.

#### **Activités principales :**

##### **Police :**

- Contribuer aux missions de police dans le cadre de la mise en œuvre du programme de contrôle
- Recueillir des informations - conduire des enquêtes de police.
- Rédiger, renseigner les actes, rapports, procès-verbaux, fiches de contrôle relatives aux procédures judiciaires et administratives
- Conduire les actions avec les partenaires institutionnels, notamment le DDT et le Parquet

##### **Appui technique :**

- Elaborer des avis techniques (restauration de milieux et d'habitats, continuité écologique, mesures compensatoires, séquences ERC, protection des espèces)
- Représenter l'établissement dans des groupes de travail et instances et y proposer des solutions techniques

##### **Connaissance des milieux :**

- Participer aux inventaires et recueil de données
- Participer au suivi d'actions expérimentales dans le cadre des protocoles définis par l'établissement
- Contribuer à la valorisation de données et à l'identification des besoins
- Contribuer aux études et expertises menées par les partenaires et le service connaissance de la direction régionale de l'OFB